



Communiqué de presse

Paris, le 12 avril 2023

# Création d'un grand groupe de bancassurance : dernière étape du rapprochement entre La Banque Postale et CNP Assurances

- La Banque Postale et CNP Assurances annoncent la création à compter du 11 avril 2023 d'un pôle dédié rassemblant l'ensemble des activités assurantielles du groupe et leurs entités juridiques, abrité sous l'entité CNP Assurances Holding, détenue à 100 % par La Banque Postale
- CNP Assurances Holding regroupe CNP Assurances SA et les quatre filiales assurantielles de La Banque Postale (IARD, Santé, Prévoyance et Conseil).
- Cette opération fait suite à la création du grand pôle financier public, initié en 2018 avec le double rapprochement entre La Poste et la Caisse des Dépôts d'une part, et La Banque Postale et CNP Assurances d'autre part.

C'est la troisième et dernière étape du rapprochement de La Banque Postale et de CNP Assurances, qui fait suite à la constitution du grand pôle financier public, projet de longue date annoncé par le Ministre de l'Economie et des Finances en 2018 aux côtés de la Caisse des Dépôts et de La Poste. A la suite de l'OPA simplifiée de La Banque Postale sur CNP Assurances qui s'est achevée en juin 2022, suivie d'un retrait de la cote, La Banque Postale est devenue l'actionnaire unique de CNP Assurances, détenant ainsi 100% de son capital.

Aujourd'hui, cette dernière phase consiste à rapprocher les activités d'assurance de biens et de personnes de La Banque Postale et de CNP Assurances, pour constituer un modèle de bancassureur complet, intégré, en France et à l'international.

A cet effet, après consultation des Instances Représentatives du Personnel de l'ensemble des sociétés concernées et l'approbation des autorités de régulation compétentes, La Banque Postale annonce détenir à 100% l'entité juridique nommée « CNP Assurances Holding », réunissant les activités d'assurance de La Banque Postale et de CNP Assurances. Depuis le 11 avril 2023, cette holding réunit au sein d'une seule structure l'ensemble des entités d'assurance du groupe, c'est-à-dire CNP Assurances SA et les quatre filiales assurantielles de La Banque Postale (assurance de biens, santé, prévoyance, et courtage).

Cette nouvelle structure est dirigée par Stéphane Dedeyan, le directeur général de CNP Assurances, et Véronique Weill, présidente du conseil d'administration de CNP Assurances, en qualité également de présidente du conseil d'administration. Tous deux conservent leurs fonctions au sein de CNP Assurances.

Le nouveau groupe CNP Assurances formé par la holding et ses filiales, regroupe les entités juridiques suivantes :

- CNP Assurances SA, qui a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires de 36 Md€, dont 19,2 Md€ en France et un résultat net part du groupe de 1,9 Md€ (Norme IFRS 4)
- Les 4 filiales de La Banque Postale Assurances (La Banque Postale Assurances IARD, La Banque Postale Prévoyance, La Banque Postale Assurance Santé, La Banque Postale Conseil en Assurances), qui représentent 1,1 Md€ de chiffres d'affaires en France et regroupent 4,5 millions de contrats en portefeuille à fin 2022.

# Ce rapprochement vise à :

- Déployer un modèle de bancassurance « complet » (assurance de biens et de personnes) au travers d'un vecteur assurantiel unique, CNP Assurances, au sein de La Banque Postale, et d'accélérer l'équipement de l'ensemble des segments de clientèles en produits d'assurances.
- Élargir le modèle multipartenarial de CNP Assurances aux activités des filiales du pôle assurance de La Banque Postale, en particulier l'assurance dommages, CNP Assurances devenant ainsi un assureur complet de biens et de personnes au service des clients et de l'ensemble de la société.

« Le rapprochement de nos activités assurance de biens et de personnes est le dernier jalon pour devenir un grand groupe de bancassurance public. Il est porteur d'une ambition forte de croissance en France et à l'international. En faisant de CNP Assurances le guichet d'entrée unique pour l'ensemble des produits d'assurance distribués par La Banque Postale auprès de son réseau, cette ultime étape vise à renforcer la qualité de service et l'accompagnement de tous nos clients. Ce rapprochement porteur de synergies va également nous permettre, d'accélérer notre développement et de diversifier le modèle multipartenarial de CNP Assurances en France et à l'international. » Philippe Heim – président du directoire de La Banque Postale

« C'est une nouvelle étape qui marque officiellement la naissance de notre collectif d'assureurs dans une dynamique de groupe d'assurance complet intégré. Ce rapprochement va faciliter la coopération entre nos activités et nos métiers et permettre de mieux accompagner les clients de La Banque Postale dans leurs parcours de vie. Il permettra également de passer à l'échelle d'assureur complet le modèle multipartenarial de CNP Assurances et de répondre à l'ensemble des besoins de ses partenaires. C'est pour nous un projet de développement et aussi une aventure humaine et collective. Nous serons heureux d'accueillir prochainement les équipes franciliennes du pôle assurance de La Banque Postale Assurances dans notre nouveau siège d'Issy-Les-Moulineaux pour renforcer notre coopération». Stéphane Dedeyan – directeur général de CNP Assurances et membre du directoire de La Banque Postale

#### A propos de La Banque Postale:

La Banque Postale forme, avec ses filiales dont CNP Assurances, un grand groupe international de bancassurance,  $11^{\rm ème}$  de la zone par la taille du bilan. Son modèle d'affaire diversifié lui permet d'accompagner en France 20 millions de clients particuliers, entreprises et acteurs du secteur public local, avec une gamme complète accessible à tous. Filiale du Groupe La Poste, La Banque Postale est une banque de proximité, présente sur tout le territoire avec 17 000 points de contacts dont 7 000 bureaux de poste.

Avec son plan stratégique « La Banque Postale 2030 », elle se fixe l'ambition de devenir la banque préférée des Français, avec une offre intégrée et omnicanale de services de bancassurance articulée autour de ses trois marques : La Banque Postale, sa banque au quotidien, Ma French Bank, sa banque 100% mobile et Louvre Banque Privée, sa banque patrimoniale.

La Banque Postale accélère sa stratégie de diversification et développe ses métiers d'expertise notamment dans la gestion d'actifs, l'assurance, le crédit à la consommation et la banque de financement et d'investissement. Forte de son identité citoyenne, La Banque Postale œuvre pour une transition juste en intégrant au cœur de sa gouvernance des objectifs en matière d'impact environnemental et social. Entreprise à mission depuis mars 2022 et leader de la finance à impact, La Banque Postale ambitionne d'atteindre zéro émission nette dès 2040. Elle figure aux 1<sup>ers</sup> rangs des agences de notation extra-financière.

#### A propos de CNP Assurances:

Acteur de référence sur le marché français de l'assurance de personnes, CNP Assurances est présente dans 19 pays en Europe, notamment en Italie son 2ème marché, et en Amérique latine, principalement au brésil. Assureur, coassureur et réassureur, CNP Assurances compte plus de 32 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 14 millions en épargne/retraite. Conformément à son modèle d'affaires, ses solutions sont distribuées par de multiples partenaires et s'adaptent à leur mode de distribution, physique ou digital, ainsi qu'aux besoins de protection et de facilitation des parcours de vie des clients de chaque pays. Assureur et investisseur responsable qui agit pour une société inclusive et durable et pour protéger le plus grand nombre, CNP Assurances a inscrit sa raison d'être dans ses statuts le 16 avril 2021. CNP Assurances est filiale de La Banque Postale. La société affiche un résultat net de 1 939 M€ en 2022 (Norme IFRS 4).

# **Contacts presse:**

# La Banque Postale

France Plasse – <u>france.plasse@laposte.fr</u> – 06 08 47 75 41 Caroline Gin – <u>caroline.gin@laposte.fr</u> – 06 10 25 04 47

### **CNP Assurances**

Florence de Montmarin - <u>florence.demontmarin@cnp.fr</u> - 01 42 18 86 51 Tamara Bernard - <u>tamara.bernard@cnp.fr</u> - 01 42 18 86 19